Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 056-245600440-20260609-15_2026_06_09-DE

BLAVET BELLEVUE OCEAN Communauté
5 communes, 1 territoire

BLAVET BELLEVUE OCEAN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MARDI 9 JUIN 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le mardi neuf juin, le Conseil communautaire légalement convoqué le mardi deux juin s'est réuni à dix-huit heures trente à la Salle des Grands Chênes en Nostang en session ordinaire, sous la présidence de Madame Sophie LE CHAT, Présidente.

KERVIGNAC	LE FLOCH	Élodie	Présente
	PALARIC	Richard	Présent
	JOLLIT	Hélène	Présente
	THIEC	Yves	Présent
	KERBELLEC	Catherine	Présente
	DUPUY	Joël	Présent
	BRIZOUAL	Christelle	Présente
	GUEGUEN	Alain	Présent
	DESPRÉS	Gaëlle	A donné pouvoir à Catherine Kerbellec
	SIMON	Alexandre	Absent
	SEGUIN	Sébastien	Absent
MERLEVENEZ	NICOLAS	Frank	Présent
	ROLLAND	Anne-Sophie	A donné pouvoir à Frank Nicolas
	LE CORRE	Renaud	Présent
	MILLION	Line	Présente
	LE CALVE	Ludovic	Présent
NOSTANG	GOURDEN	Jean-pierre	Absent
	MACKOWIAK	Hélène	Présente
	GUYONVARCH	David	Présent
PLOUHINEC	LE CHAT	Sophie	Présente
	SANCHEZ	Stéphane	Présent
	LE BORGNE	Josie	A donné pouvoir à Sophie Le Chat
	LE FORMAL	Simon	Présent
	ADELINE	Martine	A donné pouvoir à Pierre Stephant
	STÉPHANT	Pierre	Présent
	LE BOUEDEC	Michel	A donné pouvoir à Ludovic Le Calvé
	LE DÉORÉ	Isabelle	Absente
	LE MARC	Martine	A donné pouvoir à Stéphane Sanchez
SAINTE-HELENE	PERREL	Christèle	Présente
	LE MOROUX	Gilles	Absent

Conseillers en exercice : 30 Présents : 19 Représentés : 6 Votants : 25
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Secrétaire de séance : David GUYONVARCH

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 056-245600440-20260609-15_2026_06_09-DE

15. Convention de partenariat - Thèse santé environnement « ECOHR-SE »

Rapporteur : Christèle PERREL

Le Contrat Local de Santé (CLS), approuvé le 25 septembre 2025 dernier à l'échelle de Lorient Agglomération et Blavet Bellevue Océan Communauté, incite par son programme d'actions à disposer d'outils d'observation partagés et territorialisés pour mieux identifier les priorités, cibler les actions et favoriser une réponse concertée et équitable en santé. Le CLS s'inscrit également dans une démarche de promotion et de prévention de la santé ainsi que de participation citoyenne.

Une thèse portant sur la création d'un tiers-espace participatif en santé environnementale au sein de l'institut du cancer (GHBS), et soutenue par le Groupement Hospitalier Bretagne Sud (GHBS) et le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), s'inscrit sur le territoire.

Il s'agit dans ce projet de développer un espace d'échange, de médiation et d'expérimentation permettant de croiser les savoirs scientifiques, professionnels et citoyens, dans une démarche de sciences participatives. Ce travail de recherche questionnera en quoi le volet participatif transforme la circulation des savoirs et la capacité à agir.

Les modalités de mise en œuvre du projet de thèse ECOHR-SE s'articulent autour de quatre grandes étapes :

- Recueillir les préoccupations des habitants et des acteurs locaux
- Débattre et prioriser les thématiques
- Mesurer et observer via des groupes de « chercheurs citoyens »
- Restituer et agir ensemble

Il est proposé au Conseil Communautaire de conclure une convention de partenariat de 2 ans, avec Lorient Agglomération, le CNAM et la doctorante. L'implication envisagée de BBO Communauté dans la mise en œuvre de la thèse se traduit principalement par un accompagnement opérationnel. À ce titre, les demandes relèvent d'un appui logistique (recherche de salle, ...), d'un soutien à la communication et à de la mobilisation des acteurs. La participation à cette thèse ne fait pas l'objet de demande de financement. La convention de partenariat est en pièce jointe de la présente délibération.

Aucune remarque particulière n'est formulée.

Après avoir délibéré, les Élus présents et représentés décident à l'unanimité :

_ **D'APPROUVER** les termes de la convention de partenariat ;
_ **DE MANDATER** la Présidente et la Vice-Présidente en charge de l'action sociale d'intérêt communautaire pour prendre toutes les dispositions nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération, et notamment pour signer la convention de partenariat annexée et appuyer la mise en œuvre de la thèse « ECOHR-SE ».

Pour : 25	Contre : 0	Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 056-245600440-20260609-15_2026_06_09-DE

La Présidente certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte-tenu de :
- Sa transmission au contrôle de légalité le 16 juin 2026 ;
- Sa publication électronique le 16 juin 2026.

Pour extrait certifié conforme,
Merlevenez, le 11 juin 2026
La Présidente,
Sophie LE CHAT



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, Contour de la Motte, 35044 RENNES) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 056-245600440-20260609-15_2026_06_09-DE